

COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

Modification partielle du plan d'affectation des zones

Lieu-dit "Pré de Moura"

1:2'000



LEGENDE

- Zone habitation faible densité A
- Zone artisanale
- Zone industrielle I
- Zone mixte d'intérêt général, détente et protection nature
- Zone constructions et installations publiques B
- Zone constructions et installations publiques C
- Zone affectation différée
- PAD tabac Rhône / PAD Chauderet-Sablère
- Zone protection nature
- Zone agricole
- Zone agricole spéciale
- Projet**
- PAD Pré de Moura
- Périmètre de la modification du PAZ
- A titre indicatif**
- Aire forestière
- Espace réservé aux eaux définitif

Adopté par le Conseil Municipal, le

Le Président Le Secrétaire

Adopté par le Conseil Général, le

Le Président Le Secrétaire

Homologation par le Conseil d'Etat, le

priod d'ayer
distance 471 1920 40m
027 395 13 42 079 388 83 70
prioddayer@helpius.ch

